

## Compte rendu de réunion du comité consultatif cantine du 15 décembre 2014

Présents pour la Mairie : Araujo Christelle, Béral Didier, Creus Beata, Dumoutier Stéphane.

Présents pour les parents : Chapuis Carole, Halet Alexandre, Mandin Patrick, Verdon Yohan.

Présent pour le personnel : Combe Séverine, Lagoutte Bernadette, Reynaud Christine.

Secrétaire de séance : Araujo Christelle.

La mairie présente le cadre du comité :

- L'objectif est l'amélioration de l'accueil et de la restauration à la cantine scolaire.
- Il est composé de 4 élus, 4 parents et d'un personnel de la cantine. Exceptionnellement, pour cette première réunion tout le personnel est présent.
- Le comité se réunira le mardi ou le jeudi à 17h30 et à une fréquence régulière qui est à définir suivant les besoins.
- Pour un souci d'organisation et d'efficacité, les réunions n'excéderont pas 1 heure.
- Il est demandé de ne jamais nommer un personnel ou un enfant.

La mairie présente les axes de travail définis entre elle et le personnel par ordre de priorité :

1. **Avant de rentrer dans la cantine** : déplacement, hygiène et surveillance des élèves.
2. **Pendant les repas** : règles, hygiène alimentaire ...
3. **Chevauchement de deux services.**
4. **Aménagements de la salle de restauration** : isolation, mobilier,...
5. **Menus** : équilibre, qualité...
6. **Organisation de la commande des repas.**

Les parents rappellent que leurs objectifs n'est en aucune façon d'apporter un jugement ou d'évaluer le travail du personnel de la cantine.

### **Distribution du compte rendu de la visite de la cantine par les parents du 9 décembre 2014 :**

- Le premier constat est l'arrivée des enfants qui se fait dans la précipitation et l'excitation.
- Il n'y a pas suffisamment de porte-manteaux et ils ne sont pas accessibles donc les enfants entassent leur vêtement par terre.
- Le réfectoire est équipé d'une seule toilette, d'un lavabo et d'un sèche-mains mais qui ne sont pas adaptés pour des petits. Problème pour le lavage des mains avant le repas.
- Les petits sont sur des tables bien adaptées mais doivent se débrouiller tout seul car le personnel ne vient que ponctuellement pour couper la viande.
- Ils remarquent également une coupure importante entre le plat chaud et le dessert ce qui génère du chahut et une augmentation du volume sonore.

Le personnel nous précise que cela dépend du menu. Certains aliments, comme ce jour là des cuisses de poulets, sont très longs à découper pour les petits ce qui explique cette grosse pause avant le dessert. Il est envisagé de signaler ces aliments « difficiles » au restaurateur.

Les parents nous font aussi part de leurs expériences dans d'autres écoles où il existe un plan de table avec des capitaines de tables.

La mairie est ouverte à cette possibilité et envisage une organisation avec son personnel pour mettre en place des plans de tables. Quant aux enfants qui pourraient aider le personnel, la mairie n'y est pas opposée mais dans une juste mesure. Il est rappelé que le temps de cantine est un moment également de détente pour TOUS les enfants.

### **1. Avant de rentrer dans la cantine**

La mairie signale qu'à partir de janvier une nouvelle organisation sera mise en place.

*L'organisation sera un peu différente qu'annoncée au comité après consultation de la direction et des enseignants de l'école.*

Les enfants les plus petits (PS-MS-GS-CP) seront à tables avant les plus grands (CM-CE).

Les PS- MS-GS-CP seront accompagnés à la cantine par l'ATSEM en charge de la classe ce jour-là et après un passage aux toilettes et le lavage des mains (RDC de l'école).

Un personnel récupérera les plus grands à la sortie des classes et ils auront un petit temps de récréation (5-10 min) pour permettre aux plus petits de commencer le repas dans le calme. Ensuite ce même personnel les accompagnera à la cantine avec avant un passage obligé aux toilettes et aux lavages de mains (RDC de l'école).

### **2. Pendant les repas**

Les parents remarquent un niveau sonore élevé et de nombreux déplacements des enfants (pour du pain, de l'eau, passage aux toilettes...)

Le personnel signale que les règles sont affichées à la cantine mais qu'il a du mal à les faire appliquer. Le système de croix n'est plus en place pour diverses raisons.

La mairie signale qu'il y a bien un règlement cantine et qu'il est signé par tous les parents en début d'année. Il comprend une procédure de trois avertissements (convocation de la famille et de l'élève à un entretien avec un élu, courrier de rappel, convocation de la famille et de l'élève avec un élu pour sanction).

La mairie fera un rappel aux règles aux enfants en janvier. Dans l'attente d'un travail de mise à jour et de remise en place du règlement de cantine, il est demandé au personnel de bien faire remonter les incidents pour que le règlement général s'applique.

La mairie se renseigne auprès des enseignants s'il existe des délégués de classe afin de s'appuyer sur ça pour faire un travail sur les règles de la cantine (en hors temps scolaire) et prendre ainsi en compte l'avis des enfants sur cette question.

Le personnel signale que l'utilisation de serviettes en papier n'est pas satisfaisante car les enfants les utilisent comme projectiles au plafond.

Le problème des serviettes de tables devrait se régler avec l'achat d'une machine à laver par la mairie, qui pourrait servir à laver des serviettes en tissu.

### **3. Chevauchement de deux services**

La mairie signale qu'il est difficilement possible de faire deux services pour des questions d'organisation.

En effet, les enfants du deuxième service finiraient le repas trop tard et devraient rentrer en classe tout de suite après, ce qui ne semble pas satisfaisant.

Il existe aussi une difficulté au niveau de la surveillance et du ménage car un personnel doit prendre sa pause réglementaire à 13h.

La mairie est plutôt favorable à un chevauchement des services avec le démarrage du repas des petits avant les grands.

*Cette expérimentation qui devait avoir lieu un peu plus tard dans l'année sera mise en place à partir de janvier 2015. également suite à l'échange avec la directrice de l'école et l'équipe enseignante sur les aménagements possibles à la sortie des classes à midi.*

L'entrée sera dans les assiettes à l'arrivée des PS-MS-GS-CP.

Les deux agents communaux alors présents dans le réfectoire auront pour tâches d'accompagner les enfants dans la prise du repas et de servir l'entrée des CE/CM qui arriveront 10-15 minutes après, accompagnés du troisième personnel communal.

Il était prévu que les parents prennent un repas à la cantine pour évaluer les menus avant le prochain conseil d'école. Au regard des axes de travail choisis prioritairement, cette prise de repas pourrait se faire plus tard dans l'année

**La prochaine réunion du comité cantine est fixé au mardi 3 février à 17h30.**

À l'ordre du jour de cette réunion, le bilan des aménagements mis en place à partir de janvier 2015. Que chacun n'hésite pas à faire remonter tout élément qui pourrait constituer le prochain ordre du jour.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.